



Syndicat CGT de la Région NORMANDIE,
Site de Rouen 5, rue Schuman CS 21129, 76 174 Rouen Cedex
Téléphone : 02 35 52 31 25
Site de Caen Abbaye aux dames place Reine Mathilde BP 523 14 035 Caen
syndicatcgtrn@gmail.com www.cgtrn.fr

Monsieur Hervé MORIN
Président du Conseil Régional de Normandie

Rouen, le 28 Février 2024

Objet: Préavis de grève local pour la journée d'action nationale du 19 MARS 2024 couvrant l'ensemble des salariés-es de la collectivité.

Monsieur le Président,

Derrière l'accueil quotidien de nos enfants, des usagers, de la population, derrière l'ensemble des agents de la collectivité, derrière celles et ceux qui assurent la continuité des services publics, il y a des femmes, des hommes où la conscience professionnelle et les qualifications sont trop souvent mises à mal par des conditions de travail détériorées.

La CGT-CRN condamne le choix d'une politique d'austérité dont les effets sont dévastateurs pour les fonctionnaires, les non titulaires et les salariés-es de la collectivité.

Le mardi 19 mars, les agents de la collectivité région Normandie se mobiliseront pour réclamer une augmentation de salaire.

En effet, 2024 ne peut pas être une année blanche pour les rémunérations des agents confrontés à la stagnation de leurs salaires depuis de nombreuses années et à réalité des pertes de pouvoir d'achat face à l'inflation.

Les agent-es ne sont pas dans l'attente de « mérite » mais d'une rémunération qui leur permette de vivre dignement et soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions.

Par ailleurs, ce que nous demandons avant tout c'est le respect, la stabilité, les moyens pour être le plus efficace possible au service de l'intérêt général. C'est pourquoi, au niveau local, notre syndicat CGT- CRN porte les mêmes garanties et droits collectifs pour :

- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique
- Le rejet du nouveau projet de la loi Fonction Publique la suppression de la gestion collective des carrières, l'individualisation de nos droits, la démolition du caractère unitaire du point d'indice.
- Réouverture des négociations sur le temps de travail pour les agents des lycées et les agents des sites administratifs par notamment la reconnaissance de la pénibilité de tous les métiers
- L'alignement par le haut des régimes indemnitaires.
- Un régime indemnitaire pour les contractuels identique à celui des titulaires
- La mise en place de titre restaurant pour tous
- Une prise en charge significative sur la mutuelle et prévoyance ;
- La mise en place d'une indemnisation des frais liés au télétravail ;

- La création d'emplois statutaires répondant aux besoins en matière de services publics ;
- Un plan de résorption de la précarité digne de ce nom sans critères contraignants
- Une reconnaissance juste des qualifications et de l'expérience
- Une revalorisation des métiers à prédominance féminine,
- Un déroulé de carrière respectueux de notre statut
- L'amélioration des conditions de travail, de la santé et la sécurité au travail ;
- Une amélioration des aménagements de postes ;
- Une amélioration du traitement des agents en situation de handicap ;
- La prise en compte de l'avis de professionnels dans les réorganisations de leur service ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...).

Monsieur le Président, nous restons déterminés à lutter pour la justice sociale. La mobilisation et l'engagement contre toutes les réformes et tous les projets de réformes injustes, infondés et inefficaces qui sont à l'ordre du jour.

Par ailleurs, un vrai dialogue social est le gage d'un fonctionnement institutionnel sain et que négliger le travail paritaire fait le lit de mouvements sociaux durs et non encadrés.

C'est pour toutes ces raisons, et pour porter toutes nos revendications, que la CGT CRN prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève local pour la journée d'action du 19 mars 2024 de 0 h à 24 h pour l'ensemble des agent-es de la collectivité relevant de son champ d'action

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels. Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT CRN

Le Secrétaire Général

Fabrice Berthou

